

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HÉRISSEAU**

Délibération n°04/2020

Nomenclature ACTE :
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mil vingt, le **lundi 27 janvier** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard FAUREAU, maire.

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-------------------|----------|--|
| En exercice | Présents | Nb de suffrages exprimés |
| 13 | 9 | 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : |

Etaient présents : Bernard FAUREAU, Gilbert CAMPO, Nicole BUVIN, Emilie BERGONHE-POIROT, Jean-Marc BERNARD, Rudolf HOLIERHOEK, Yolande PASQUET, Catherine ROGNON, Yves PERRIER.

Pouvoir : Christophe SAUVETTE à Yolande PASQUET

Absents : Jacques BASTARD, Charles GRAVIER et Robert COLLINET

Secrétaire de séance : Gilbert CAMPO

Date de la convocation :
16 janvier 2020

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COLUMBARIUM AU
CIMETIERE COMMUNAL**

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture le :

Monsieur le Maire rappelle que suite à plusieurs demandes d'administrés, il a été décidé de demander des devis pour la réalisation d'un columbarium dans le cimetière communal comprenant un espace de dispersion des cendres avec stèle du souvenir et 9 cases et/ou cavurnes.

Trois marbreries ont été consultées :

- Marbrerie ANDRE, Domérat
- Marbrerie MOURIER, Prémilhat
- Sophie KROST, Pompes Funèbres/Marbrerie, Yzeure

Après examen des devis et débat, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de choisir la société KROST d'Yzeure pour la réalisation de ce projet,
- de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département,
- de valider le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût des travaux H.T. : 6 364,00 €

| | |
|-------------------------------|------------|
| Subvention Département (30 %) | 1 909,20 € |
| Total subventions | 1 909,20 € |
| Auto-financement commune | 4 454,80 € |

Pour extrait certifié conforme,
Hérissau, le 7 février 2020

Le Maire,
B. FAUREAU

